

FORMATION DES MEMBRES DU CSE CSST

Modalités pédagogiques

- Une approche pédagogique basée sur la simulation de situations réelles
 - Mises en situation au travers de cas pratiques
 - Exercices à partir de vidéos et photos
 - Une documentation très complète
- (Voir détails dans la convention de formation)

Personnel concerné (Pré-requis)

- Sans prérequis
- Membres du CSE CSST
- Délégués du personnel

Objectifs, évaluation

- Être un membre du CSE CSST autonome, efficace et constructif
- Être capable d'analyser les conditions de travail et les risques professionnels afin d'être force de propositions d'améliorations
- Être capable d'analyser les accidents du travail et les incidents
- Être un interlocuteur privilégié dans l'entreprise en matière de sécurité

Durée d'intervention

5 jours en initiale
3 ou 5 jours en renouvellement
(si effectif > 300 salariés)

nombre de stagiaires (et formalisation)

Stages inter-entreprises

2 salles de formation disponibles,
3 à 15 personnes maximum

Stages intra-entreprise

Dans vos locaux sur toute la France
→ Formalisation à l'issue de la formation par une attestation.

Programme formation

1. Qu'est-ce que le CSE CSST ?

Le cadre général : son fonctionnement, les moyens

- Le rôle du secrétaire, le rôle du président
- L'ordre du jour et le procès verbal
- Les acteurs de la prévention : rôle du médecin du travail, de l'inspection du travail et de la CARSAT (ex-CRAM)

2. Connaître les risques, savoir les analyser

- L'évaluation des risques professionnels : principes et méthodologie
- Le document unique : exploitation par le CSE CSST
- Détail de quelques risques (en fonction de l'activité) : risques liés à la manutention manuelle, au travail sur écran, risques psychosociaux, risque électrique, chimique, mécanique, incendie, explosion, etc.

3. Information, consultation

- Quelles informations sont dues au CSE CSST ?
- Quels sont les cas de consultation obligatoires ?
- Mise en situation à partir de cas concrets : opérations d'entreprises extérieures, chargement-déchargement, nouveau projet, protections individuelles, résultats des vérifications périodiques, accueil de salariés handicapés
- Droit d'alerte et de retrait d'une situation de danger grave et imminent
- Recours à un expert agréé

4. Réunions et inspections du CSE CSST

- Comment être force de proposition ?
- Savoir exploiter les "visites" :
- Identifier et analyser les risques
- Faire un compte rendu de visite
- Proposer des améliorations et savoir argumenter
- Bilan et programme annuels de l'employeur

5. Analyse d'accident

- Méthode de l'arbre des causes : exercices
- Mise en application au moyen d'un film spécifique : recueil des faits à partir de témoignages, construction de l'arbre, recherche de solutions
- Exploitation : plan d'actions, communication

6. La communication au service de la prévention

- Où trouver les sources d'information ?
- Les flux de communication
- Comment promouvoir la prévention ?
- Les notions de formation, sensibilisation et information : le cas de l'accueil des nouveaux embauchés
- Savoir intéresser le personnel et l'encadrement au rôle du CSE CSST